



## Préserver la petite faune et le gibier : la barre d'effarouchement

n° P8



**Stéphane Oger**  
(GAEC de la Thau), exploitant en  
bovins lait + transformation  
produits laitiers

49 570 MONTJEAN-SUR-LOIRE

### Le système en bref

101,54 ha  
prairies + cultures maïs  
0 phyto  
0 engrais minéral  
MAEC mesure système 2



*J'ai déjà pu entendre le rôle des genêts dans mon secteur. Lors des travaux de fauches, je descends même de mon tracteur lorsque je tombe sur des nids de perdrix ou une portée de lièvres. Mais étant chasseur passionné, cela m'embêtait de tuer des animaux avec la faucheuse (inévitables même en avançant à petite vitesse) : environ 2 lièvres, 1 ou 2 canes par an et d'autres animaux que l'on ne voit pas.*

*Mon objectif était donc de limiter mon impact négatif sur la faune sauvage lors des fauches.*



Barre d'effarouchement en utilisation (S. Oger)



Dents de la barre d'effarouchement

*En 2018, j'ai pu faire l'essai de la barre d'effarouchement appartenant à la Fédération des Chasseurs en discutant avec le conseiller d'A.R.B.R.E. ; J'ai également été site de démonstration du matériel pendant deux ans.*

*J'ai acquis une barre d'effarouchement en 2020 avec une aide financière de la Région par le biais de la Fédération des Chasseurs qui a subventionné à 40 % la barre. Je me suis fourni, auprès d'un fabricant local qui construit des barres d'effarouchement à système hydraulique. La barre est en deux parties et dotée d'un vérin qui permet de la plier. On y trouve à son extrémité des dents d'andaineur flexibles se trouvant à 1 ou 2 cm du sol, ce qui est plus efficace que la barre à chaînes. Elle est attelable sur le relevage avant et je possède un adaptateur pour mettre le chargeur.*

*Au cours des deux dernières saisons, j'ai pu observer et sauver du gibier, notamment des lièvres et canes colvert, mais aussi sûrement des petits mammifères et insectes.*

*Il n'y a bien sûr aucune question de rentabilité dans son utilisation ; il s'agit plus pour moi d'une question de conviction. C'est un moyen simple, qui ne prend que 15 minutes à atteler. Il ne retarde pas mon travail et contribue à la préservation de la petite faune sauvage.*



### Précisions techniques

J'utilise la barre pour plus de 80ha de fauche et une quarantaine d'hectares d'affouragement.

- Vitesse de fauche : 10-12km/h
- Largeur de la barre : un peu plus large que la largeur de la faucheuse
- Montant d'investissement : 2384 € de reste à charge

5 partenaires engagés



## Préserver la petite faune et le gibier : la barre d'effarouchement

n° P8

Le regard du  
conseiller

La barre d'effarouchement a fait ses preuves. Son efficacité reste toutefois conditionnée à une vitesse de fauche de 10-12 km/h maximum et à la bonne vigilance du chauffeur. Les pratiques de fauche centrifuge demeurent aussi une bonne disposition complémentaire du matériel.

Les prix d'investissement oscillent entre 2000 € HT et 3600€HT. L'auto-construction est possible avec du matériel de récupération. Elle peut également être subventionnée par la Fédération des Chasseurs.

La barre trouve aussi son utilité lors des travaux de destruction de couverts, de broyage de bandes enherbées, jachères. On trouve aussi des modèles adaptés aux inter-rangs (arboriculture et viticulture).

Certains agriculteurs lui ont trouvé un autre intérêt (barre à peignes) : elle permet dans certaines situations de faciliter certaines fauches. L'action de « broyage » permet de remettre des couverts brassés par le vent dans le même sens.

Le conditionnement de cadavres d'animaux dans les bottes de foin ou balles d'ensilage d'herbe peut présenter des risques sanitaires pour les troupeaux (botulisme par exemple).

- [Feuille A.R.B.R.E. n°16 d'octobre 2017 à télécharger](#)
- [http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user\\_upload/National/004\\_eve-agrifaune/Publications GTNA Machinisme/2019-Plaquette Effarouchement.pdf](http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications_GTNA_Machinisme/2019-Plaquette_Effarouchement.pdf)

### Contact technique barre d'effarouchement en 49 :

Nicolas Beaumont (Fédération des Chasseurs) – 02 41 72 15 00 ou 06 60 88 92 34